

# SÉCURITÉ INCENDIE ERP 5ÈME CATÉGORIE ET CODE DU TRAVAIL



Formation animée par  
**Alice ECUYER**  
**Rémy RIVIER**  
modalités  
d'évaluation :



TARIF : 550 € HT

INSCRIPTIONS  
OBLIGATOIRES SUR  
NOTRE SITE WEB :  
CYCLE  
REGLEMENTATION

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :  
Architectes et acteurs  
du cadre de vie

NOMBRE DE JOURS/  
HEURES : 2 1/2 jours/  
8 heures

## LES MÉTHODES MOBILISÉES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

## CONTEXTE

Cette formation est axée sur les incidences du choix de classement d'un établissement en ERP 5ème catégorie ou en code du travail. Les 2 réglementations sont présentées en parallèle.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Chaque chapitre présente les exigences du code du travail et des ERP de 5ème catégorie, ainsi que les particularités des PH > 8,00m
- Un bilan présentant les similitudes/différences entre code du travail et ERP 5ème catégorie est présente à chaque chapitre

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir concevoir et réaliser des bâtiments répondant aux normes de sécurité incendie en prenant en compte les spécificités des ERP de 5ème groupe et du code du travail.
- Être en mesure de réaliser une inspection de sécurité incendie dans les ERP de 5ème groupe, d'identifier les risques et de proposer les mesures correctives nécessaires.
- Savoir élaborer un plan de prévention des risques incendie pour les ERP de 5ème groupe et de le mettre en oeuvre, en respectant les obligations réglementaires du code du travail.

90%  
des stagiaires  
recommandent  
cette formation en  
2024

## JOURNÉE 1

- **introduction**
  - Connaître le contexte réglementaire actuel
  - Maîtriser les types d'établissement et leurs effectifs

## JOURNÉE 2

- **Connaître : les points clefs en matière de sécurité incendie**
  - Maîtriser la desserte d'un bâtiment
  - Gérer l'isolement d'un ERP vis-à-vis d'un bâtiment tiers
  - Connaître la résistance au feu des structures nécessaires
  - Gérer le choix entre cloisonnement traditionnel, compartimentage
  - Comment réaliser une paroi coupe-feu / pare-flamme
  - Traiter une façade : matériaux, C+D, ITE...
  - Comment effectuer l'évacuation du public
  - Créer un espace d'attente sécurisés
  - L'essentiel sur les matériaux et la réaction
  - Connaître les techniques et procédures de désenfumage
  - Les points importants des grandes cuisines et des chaufferies
  - Connaître les moyens de secours nécessaires
  - Cas des établissements particuliers : établissements de soins, hôtels, très petits établissements...
- **Etude de cas**
- **Bilan des différences ERP 5ème catégorie et code du travail**



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.